

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2021/2022

CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL

Se référer au Programme Fédéral en cours, articles 28 & 29
- Aînées-Jeunesses Programme libre - Championnat Individuel

1. INSCRIPTION AU CONCOURS

Les gymnastes inscrites au championnat régional individuel doivent avoir participé au championnat départemental individuel si celui-ci existe (Programme Fédéral Règlement Administratif).

Le concours est ouvert aux :

- Poussins (deux dernières années)
- Jeunesses et Aînées (catégories 1 et 2)
- Anciennes

Niveau d'exigences

- 5^{ème} étoile pour Benjamine, Minime et Cadette 1^{ère} Année, 6^{ème} étoile pour Cadette 2^{ème} année, Junior et Senior en Catégorie 1.
- 5^{ème} étoile pour toutes en Catégorie 2 ou Catégorie 3
- 4^{ème} degré avec trois 5^{ème} degré pour se présenter en cat.2 Poussins

RAPPEL :

Une gymnaste inscrite aux Coupes Fédérales est engagée dans la cat.1 pour la saison gymnique.

Voir les conditions d'engagement en catégorie 2 ou 3 dans le tableau page 2

Le nombre de gymnastes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement des juges. **Une gymnaste ou plusieurs pourront être refusées en cas de critères de juges non respectés ou une amende de 100 € sera appliquée par juges manquants.**

2. CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

Rappel des catégories : voir programme fédéral Aînées-Jeunesses Programme libre et Championnat Individuel.

Catégorie Fédérale : Honneur et Avenir

Voir programme fédéral championnats fédéraux individuels.

Catégorie d'âge

Senior	2003 et avant
Junior	2004-2005
Cadette	2006-2007
Minime	2008-2009
Benjamine	2010-2011
Poussine	2012-2013

Les Anciennes : voir programme fédéral.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2021/2022

3. RÈGLEMENT TECHNIQUE

Voir programme fédéral: Aînées-Jeunes Programme libre et Championnat Individuel.
Code FIG 2017 - 2020.

- **Attention** : prévoir obligatoirement une clé USB A par gymnaste pour musique du mouvement au sol.
- Une pénalité de 1 point sera appliquée par le jury D (Code Fig 2017 absence de musique)

4. CONDITIONS D'ENGAGEMENTS :

Catégorie	Catégorie d'âges	Compétitions qualificatives	Points
Honneur	Senior, Junior, Cadette.	5 ^{ème} ou 6 ^{ème} étoile Championnat National 2019	46 pts
Avenir	Cadette, Minime, Benjamine.	Finales des Coupes 2019	44 pts
Catégorie 1	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	5 ^{ème} ou 6 ^{ème} étoile Participation aux Coupes 2022 Championnat National 2019 ½ Finales Coupes 2020 ou 2022 Finales des Coupes 2019 ou 2022	
Catégorie 2	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	5 ^{ème} étoile Non-participation aux Coupes 2022 ou non qualification aux ½ finales des Coupes ou au Trophée fédéral	
Catégorie 3	Senior, Junior Cadette, Minime, Benjamine	5 ^{ème} étoile Non-participation aux Coupes 2022	
	Poussins	Deux dernières années poussins. Au moins trois 5 ^{ème} degrés poussin	

5. NORMES DES AGRÈS :

- Voir programme fédéral chapitre : Jeunes-Aînées Programme libre.
- Les Poussins suivent les normes des agrès des Benjamines 2.

6. HORAIRES

En fonction des engagements, trois ou quatre horaires seront établis.
Faites vos engagements avec sérieux pour éviter les désistements trop nombreux.

7. CONTRÔLE DES POINTS

Venir contrôler les points au secrétariat dès la fin du concours, en cas d'erreur aucune rectification du palmarès ne sera prise en compte si le contrôle n'a pas été effectué.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2021/2022

8. RÉCOMPENSES

Seules les gymnastes présentes en tenue sur le praticable seront récompensées.

Une récompense est remise aux 3 premières de chaque catégorie.

9. ENGAGEMENT DES JUGES

- ✓ 1 juge formé pour 4 gymnastes
- ✓ 1 secrétaire d'agrès pour les Clubs engageant plus de 10 gymnastes

10. REPAS DES JUGES ET COMITÉ TECHNIQUE

Suite aux absences de plus en plus nombreuses lors des repas des juges et du gaspillage qui en découle, veuillez remplir le questionnaire en fin du **Dossier B** précisant la présence de vos juges concernés aux repas du samedi.

11. LES ENGAGEMENTS

Le "DOSSIER B-Engagement Régional Individuel-2022" est à remplir et à renvoyer complet par courriel au Territoire DSV (fscf.dauphinesavoievivaraais@orange.fr).

au plus tard le 18 Mars 2022

De plus une copie de la 1^{ère} page du **DOSSIER B** est à envoyer en même temps avec le chèque d'engagement au Territoire D.S.V. (20 rue de l'Etissey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU).